

LES RENCONTRES DU BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL

30 SEPTEMBRE 2015

MÉTAPHONE, SITE DU 9-9BIS À OIGNIES

> Synthèse



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bassin minier
du Nord-Pas de Calais
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012



Le 30 septembre dernier s'est déroulée la 1ère édition des Rencontres du Bassin minier Patrimoine mondial qui a réuni plus de 200 élus, techniciens et acteurs de tous horizons au Métaphone de Oignies. 3 ans après l'inscription, l'occasion de faire un arrêt sur image, de partager les questionnements, les réussites mais aussi les difficultés. Un temps d'échanges et de partage, plébiscité par les participants, et capital pour la bonne gouvernance de ce paysage culturel.

La matinée a commencé par une présentation collective du Plan de gestion, véritable feuille de route pour les gestionnaires du bien Bassin minier Patrimoine mondial. Une dizaine d'acteurs a pu illustrer par de courts témoignages les différents champs de la gestion, de la protection à la communication et la médiation. Trois sujets ont ensuite été développés au sein de tables rondes plus spécialisées : tourisme, urbanisme et financements.

Vous retrouverez ci-dessous les Power Point des différents intervenants.

Pour les consulter, il suffit de cliquer sur leur nom.

> LE PLAN DE GESTION DU BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL : UN CADRE POUR L'ACTION COLLECTIVE

- Présentation du Plan de gestion du Bassin minier Patrimoine mondial par [Catherine BERTRAM](#), directrice de la Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais.

- 10 témoignages d'acteurs du Bassin minier illustrant les différents axes du plan de gestion :

- > [Marie-Lise VEILLET](#), DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)

- > [Patricia LECOEUUVRE](#), Scot (Schéma de Cohérence Territoriale) Grand Douaisis

- > [Pasquale MAMMONE](#), Université d'Artois

- > [Marie-Pierre DUVEAU](#), SIA Habitat

- > [Didier KUJON](#), Pas-de-Calais Habitat

- > [Joël PIERRACHE](#), Maire de Pecquencourt

- > [Yann CUSSEY](#), Pays d'art et d'histoire de l'agglomération de Lens-Liévin

- > [Valérie DELAY](#), DAAC Rectorat Académie de Lille

- > [Colette DREAN](#), DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)

- > [Philippe PASQUET](#), Ville de Bruay-sur-l'Escaut

> TABLE RONDE « LE BASSIN MINIER, UNE DESTINATION TOURISTIQUE INTERNATIONALE ? »

«Le Louvre est une marque internationale, l'UNESCO également. Connues à travers le monde entier, elles véhiculent, outre leurs dimensions d'excellence et d'exigence, des valeurs d'humanisme et de respect qui viennent renforcer et éclairer d'un jour nouveau les caractéristiques essentielles de l'ADN du Bassin minier, traduites dans le concept et dans la marque de destination ALL (Autour du Louvre-Lens)».

Préambule du contrat de destination touristique « Autour du Louvre-Lens », porté par la Mission Louvre Lens tourisme obtenu en avril dernier, avec le soutien de l'ensemble des acteurs du tourisme, du Louvre et de la Mission Bassin Minier.

Annoncée par Laurent Fabius à l'issue des assises du tourisme en juin 2014, cette démarche permet d'associer tous les acteurs français du tourisme, publics et privés, autour d'une même marque de territoire et de proposer une offre mieux structurée et plus visible sur le plan international.

- > [Vidéo de la signature du contrat de destination ALL](#), 25 juin 2015, intervention de Laurent FABIUS, Ministre des Affaires Etrangères
- > [Vidéo](#), marque ALL
- > [Norbert CROZIER](#), Mission Louvre Lens Tourisme
- > [Olivier Henry BIABAUD](#), TCI Reseach

> TABLE RONDE : « PATRIMOINE MONDIAL ET URBANISME AU QUOTIDIEN : LA RESPONSABILITÉ DES MAIRES »

Introduction : [Raphaël Alessandri](#), Mission Bassin Minier



S'il y a des exemples de bonne gestion du Bien Bassin minier Patrimoine mondial, il y a également des cas qui posent problème. Des atteintes répétées à l'intégrité du Bien entraînent une banalisation du paysage et pourrait remettre en cause à terme l'inscription du Bassin minier sur la Liste du patrimoine mondial.

La gestion du Bien inscrit et le maintien de sa « Valeur Universelle Exceptionnelle » est une responsabilité collective et la première des exigences du Comité du patrimoine mondial.

Comment mettre en place une veille patrimoniale efficace, être informé régulièrement de l'état du Bien et des éléments ou projets susceptibles de l'affecter, afin d'accompagner les porteurs publics ou privés ? Il s'agit de pouvoir anticiper les problèmes plutôt que de devoir les gérer en aval.

Concernant les projets, les sources d'informations varient selon les maîtres d'ouvrages :

- Petits projets privés : informations détenues par les communes lors des dépôts de permis de construire ou de déclarations préalables (les EPCI seront désormais au courant par le biais de l'ADS sauf dans le cas des communes autonomes (liste à faire)),
- Grands projets d'aménagement d'intérêt communautaire ou projets de logements sociaux : informations détenues par les EPCI
- Grands projets communaux ou privés

Comment échanger et mutualiser ces informations afin de rester réactifs et anticiper les problèmes ? Comment mieux accompagner les porteurs de projets et les maires en premier lieu ? Quels sont les problèmes rencontrés par les collectivités et les maires en premier chef ? Quelles sont leurs attentes ? Comment informer, sensibiliser et conseiller les habitants et porteurs de projets plutôt que d'intervenir en « censeur » ?

L'appropriation du patrimoine et de ses valeurs par les habitants est le meilleur moyen d'en assurer la préservation. L'attachement au patrimoine par la population est un puissant outil de protection, inversement, un patrimoine non reconnu, non approprié est difficile à protéger et ce malgré les outils réglementaires ad hoc. De même, il est important de sensibiliser les porteurs de projet (publics et privés) afin que le patrimoine inscrit à l'UNESCO soit mieux connu, mieux compris et mieux pris en compte à chaque étape du projet comme un élément valorisant et non seulement comme une contrainte supplémentaire.

Comment s'adapter à la réforme de l'ADS ? Va-t-elle avoir un impact sur les menaces liées à l'urbanisme du quotidien ? Comment y remédie-t-on collectivement ? Comment l'Etat (STAP et DDTM) peut-il continuer à apporter son soutien (avis et contrôles) ?

- > Matthieu DEWAS, DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) 62
- > Benoit VINET, Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut
- > Véronique STIEVENART, STAP (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine) 59
- > Dominique Soyer, Maisons & Cités

> TABLE RONDE : « QUELLE INGÉNIERIE FINANCIÈRE AU SERVICE DES ACTEURS DU PLAN DE GESTION ? »



Qui n'a pas entendu la phrase suivante : « un bon projet trouve toujours son financement ! ».

Si cette affirmation a longtemps été vraie, en particulier dans le Bassin Minier qui a bénéficié d'abondants et généreux financements (GIRZOM, FEDER, politiques Friches, FIBM, etc.), le contexte actuel nous interroge quant aux marges de manœuvres dont bénéficient les collectivités locales, qui sont au cœur de la préservation et de la valorisation du patrimoine minier inscrit au Patrimoine mondial.

La crise des finances publiques conduit à des politiques de réduction massive des investissements, réduction d'un niveau rarement atteint depuis des décennies. Mais le pire est l'indécision dans laquelle cette crise plonge les collectivités locales, prises entre les besoins de base d'une population dont une frange de plus en plus importante se fragilise, et les choix à faire pour continuer d'exister dans le concert de la concurrence entre territoires (enjeux de rayonnement, d'attractivité, de métropolisation).

Dans ce contexte, et au regard des exigences qu'implique la gestion du Bien UNESCO, *quels sont les outils à disposition des élus, maires, présidents d'agglomération pour bâtir des projets de valorisation et de développement à partir du patrimoine minier dont ils ont la charge ?*

- > [Christine DELAVAL](#), Conseil Régional Nord-Pas de Calais
- > [Gilles BRIAND](#), Mission Bassin Minier
- > [Bertrand RIQUIER](#), Fondation du Patrimoine

CONTACT :

Catherine O'MIEL, Directrice d'études Développement Territorial
Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais
comiel@missionbassinminier.org



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bassin minier
du Nord-Pas de Calais
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012

